

capitalisées. Comme toute les dépenses, ordinaires ou au compte-capital, entrent dans le tableau d'ensemble, les montants provenant des comptes ordinaires pour l'amortissement de la dette sont exclus afin d'éviter le double emploi. Les bénéfices tirés du fonds d'amortissement ne sont pas compris dans les recettes. Ces tableaux donnent le coût "net" des services pour les provinces, une fois les recettes suivantes contre-balançées par des déboursés correspondants: contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, revenu des institutions d'État et certaines autres ventes de denrées et services, et revenu en intérêts moins les bénéfices du fonds d'amortissement.

Au cours des années 1940-1945, les recettes et dépenses des gouvernements provinciaux atteignent des niveaux très élevés. Les recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies se chiffrent par 427 millions de dollars contre 374 millions en 1944, soit une augmentation de 14.4 p. 100. Les dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies s'élèvent à 383 millions de dollars contre 350 millions en 1944, soit une augmentation de 9.4 p. 100. Il y a surplus dans toutes les provinces en 1945, sauf l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, et le surplus global est de 44 millions de dollars (56 millions en 1943 et 24 millions en 1944). Les dépenses totales comprennent des dépenses au compte-capital de plus de 30 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 16 p. 100 sur ces dépenses en 1944.

L'examen des détails relatifs aux recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies met en lumière les facteurs qui concourent à les rendre élevées en 1945. Les recettes de la régie des liqueurs augmentent de 41.5 p. 100 sur 1944; celles de la taxe sur l'essence, de 23.3 p. 100. L'augmentation des dépenses est due principalement aux chefs suivants: voirie, ponts et traverses, 22.4 p. 100; éducation, 13.6 p. 100; et bien-être public, 12.5 p. 100. A noter que le service de la dette, sans compter l'amortissement, diminue de 3.0 p. 100.

Il y a un léger changement en 1944 dans l'importance relative des sources de revenu. Durant les deux années, 30 p. 100 des recettes nettes totales proviennent des taxes; 25 p. 100 des autres gouvernements (29 p. 100 en 1944); et 23 p. 100 de la régie des liqueurs (19 p. 100 en 1944).

Les dépenses à des fins déterminées accusent aussi à peu près la même proportion qu'en 1944. Le bien-être public absorbe 22 p. 100 du total (22 p. 100 en 1944); la voirie, les ponts et les traverses, 20 p. 100 (18 p. 100 en 1944); l'éducation, 19 p. 100 (18 p. 100 en 1944); et le service de la dette, sans compter l'amortissement, 15 p. 100 (17 p. 100 en 1944).

Les recettes nettes ordinaires et au compte-capital réunies s'établissent en 1945 à \$35.30 per capita. Les sources principales de revenu sont: taxes, \$10.64; autres sources gouvernementales, \$8.83; et régie des liqueurs, \$8.23. Le total des dépenses nettes ordinaires et au compte-capital réunies, per capita, est de \$31.62. Les postes de dépenses les plus importants per capita sont les suivants: bien-être public, \$7.01; voirie, ponts et traverses, \$6.47; éducation, \$5.95; et service de la dette, sans compter l'amortissement, \$4.71.

A noter que les tableaux 27, 28, 29 et 30 ne comprennent pas les sommes perçues et les paiements et dépenses faits en rapport avec le programme de réorganisation de la dette du gouvernement de l'Alberta.

D'autres détails statistiques sont contenus dans le rapport *Statistique financière des gouvernements provinciaux au Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.